



« Mieux vaut prévenir que guérir... »



Apparemment, ce proverbe n'est pas connu de tous ....

**Définition** : Il faut prendre des précautions afin d'éviter au maximum les difficultés. Il est en effet plus aisé d'empêcher une situation délicate ou un problème, que de le résoudre.

Chers collègues, à vous de chercher l'erreur :

Hier le 21 septembre 2023, lors de la relève de 19H, un agent de journée prévient la gradée de nuit d'une consigne qu'il a reçu d'un des officiers INFRA dans la journée.

La consigne n'est rien d'autre qu'une potentielle tentative d'évasion de deux de nos pensionnaires et qu'il fallait rester vigilant jusqu'à 18H (heure de fin de service de ce dernier). Seuls les miradors de journée sont prévenus.

Mais le plus beau reste à venir....

Une information aussi importante ne mérite-t-elle pas d'être transmise au gradé de nuit par sa voie hiérarchique ?

**ET bien non !!!** Nul n'a trouvé nécessaire de le faire. Ni officiers, ni direction.

**UNE HONTE ET UN GROS MANQUE DE CONSIDERATION !!!**

Il a donc fallu que la gradée de nuit aille à la pêche aux infos : **LA BLAGUE !!!!!**

En attendant, les heures passent et les agents se sentent une nouvelle fois en insécurité, souvent à cause des mêmes personnes !! Par prévention, n'était-il pas plus opportun de faire un changement de cellule, une fouille, une mise en prévention au QI, en service de jour avec plus de personnels.

**NON, le choix de l'officier infra de permanence a été de laisser les agents seuls en ronde face à un éventuel danger !!!**

**Le bureau local CGT dénonce ce manque de considération vis-à-vis de nos premiers surveillants de roulement qui croulent sous les heures supplémentaires.**

**Le bureau local CGT remercie l'agent prévenant pour son professionnalisme.**

**Le bureau local CGT exige le retour des nuits à 12 agents.**

Le Bureau LOCAL CGT